

Ecrit par Echo du Mardi le 22 juin 2023

Mme MERLIER



Notaire



Ecrit par Echo du Mardi le 22 juin 2023



Attestation de parution sur echodumardi.com

Date de téléchargement de justificatif : 23 novembre 2024
Département : Vaucluse
Cette annonce paraîtra le 22 juin 2023 sous réserves d'incidents



Office Notarial
Jean-Baptiste BOREL
Notaire Associé
179 Rue du Colonel Arnaud Beltrame
84100 ORANGE

AVIS DE SAISINE DE LÉGATAIRE UNIVERSEL - DÉLAI D'OPPOSITION

Article 1007 du Code civil
Article 1378-1 Code de procédure civile
Loi n°2016-1547 du 28 novembre 2016

Suivant testament olographe en date du 17 septembre 1979, Madame Pauline Eugénie **MERLIER**, en son



Ecrit par Echo du Mardi le 22 juin 2023

vivant retraitée, demeurant à SAINT-CHRISTOL (84390) 360 chemin du Bosquet, Née à ARRAS (62000), le 27 septembre 1926, célibataire, de nationalité française, décédée à SAINT-CHRISTOL (84390), le 8 décembre 2020, A consenti un legs universel.

Consécutivement à son décès, ce testament a fait l'objet d'un dépôt aux termes du procès-verbal d'ouverture et de description de testament reçu par Maître Franck GIOCANTI, Notaire Associé de la Société par actions simplifiée « Philippe SOL et Franck GIOCANTI,Notaires», à L'ISLE SUR LA SORGUE (Vaucluse), le 22 mai 2023, duquel il résulte que le légataire remplit les conditions de sa saisine.

Opposition à l'exercice de ses droits pourra être formée par tout intéressé auprès du notaire chargé du règlement de la succession : Me Jean-Baptiste BOREL, notaire à ORANGE (84100), référence CRPCEN : 84050, dans le mois suivant la réception par le greffe du tribunal judiciaire de CARPENTRAS de l'expédition du procès-verbal d'ouverture du testament et copie de ce testament.

En cas d'opposition, le légataire sera soumis à la procédure d'envoi en possession.